

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/10/2014

Réception par le Prefet : 14/10/2014

Publication : 17/10/2014



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-9-6-2

Séance du vendredi 10 octobre 2014

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DE RIVIERES C414 C214 C114 APPROBATION DES OPÉRATIONS 2014 ET DÉLÉGATION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE AU DÉPARTEMENT - SUBVENTIONS AUX COLLECTIVITÉS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2013-4-1-1 du 18 octobre 2013, relative à la Décision Modificative N° 2 exercice 2013,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2014-2-6-1 du 14 mars 2014, relative au Budget Primitif 2014 –Rivières, Lacs, Barrages et Milieux Humides Parc d'Intervention en Matériel – Travaux (PIM) et SIG – C014,
- VU l'article L 3221-11-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux modalités selon lesquelles l'assemblée délibérante habilite le Président du Conseil Général à signer un marché public,
- VU l'article 8 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995,
- VU le Code des Marchés Publics,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide :

- de l'opportunité et approuve pour 2014 en aménagement de rivières les 4 programmes exposés en annexe 1, pour un montant de 435 015 € TTC,
- d'accepter la délégation de la maîtrise d'ouvrage pour leur exécution par le Département et d'affecter les AP correspondantes. Les dépenses seront prélevées sur le Programme C414, nature 45411,
- d'autoriser le Président à signer les conventions types de délégation de maîtrise d'ouvrage correspondantes, pour les programmes de travaux figurant en annexe 1,

- d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès de nos partenaires financiers et à les affecter en recettes sur les programmes correspondants,
- d'approuver et de programmer les 2 nouveaux dossiers d'aides aux collectivités et aux établissements publics locaux figurant à l'annexe 2, pour un montant de subventions de 28 450 € et affecte les AP correspondantes sur le programme C214. Les montants des aides départementales seront prélevés au chapitre 204 - fonction 61 - nature 204142,
- de proroger jusqu'au 30 avril 2015 et pour la dernière fois la subvention du dossier ARC11173 d'un montant de 29 000 € pour le Syndicat Mixte de Renaturation de la Largue (SMARL).

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Année de programmation	Passage en CP	Programme d'intervention
2014	10/10/2014	Programme rivières

Direction de l'Environnement et Cadre de Vie Service Aménagement des Rivières
--

Autorisation de programme	
BP 2014	4 500 000,00 €
Modification des AP en DM1	
Modification des AP en DM2	
Autorisation de programme votée	4 500 000,00 €

Total des opérations adoptées précédemment	3 780 000,00 €
4 nouvelle(s) opération(s) pour un montant global de	435 015,00 €
Avancement du programme 2014	94%

Appellation du Maître d'Ouvrage	Montant du programme
Hirsingue	185 000 € TTC
SI du Muehlgraben	38 800,00 € TTC
SIVOM de Mulhouse	110 400,00 € TTC
Largitzen	100 815,00 € TTC

Contrats de Territoires de Vie	Montant affecté
Colmar, Fecht et Ried	0 € TTC
Florival, Vignoble, Plaine du Rhin	0 € TTC
Piémont, Val d'Argent - Pays Welche	0 € TTC
Région Mulhousienne	110 400 € TTC
Sundgau	285 815 € TTC
Thur-Doller	0 € TTC
Trois Pays	38 800 € TTC
TOTAL	435 015 € TTC

Liste des travaux prévus pour information - Montant prévisionnel

Code opération	Libellé de l'opération	Appellation du Maître d'Ouvrage	Montant prévisionnel
2014/1822	DIDENHEIM-BRUNSTATT : Aménagement des réseaux contre les inondations de l'III	SIVOM de Mulhouse	110 400,00 € TTC
2014/1821	HIRSINGUE : Travaux d'aménagement du Feldbach	Hirsingue	185 000,00 € TTC
2014/1820	LARGITZEN: réalisation d'un bassin de rétention	Largitzen	100 815,00 € TTC
2014/1819	Aménagement d'un déversoir de sécurité sur le bassin en aval de STETTEN	SI du Muehlgraben	38 800,00 € TTC

ANNEXE 2

Service Aménagement des Rivières

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
10 OCTOBRE 2014

Aménagements de rivières de 4ème ordre PROGRAMME 2013

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ARC11214	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH Renaturation du Breyelgraben à HOCHSTATT	54 836,00	40%	21 950,00
			Total	21 950,00

Contrats de Territoires de Vie (investissement) PROGRAMME 2014

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
CTV00985	SYNDICAT INTERCOMMUNAL EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU MUHLBACH Restauration des berges du Muhlbach Région Mulhousienne	10 764,00	60%	6 500,00
			Total	6 500,00